Protocole pour bébés < 2.0 kg

Lorsque bébé naît avec un poids plus petit que 2.0 kg (incluant prématurés ou RCIU)



Reprendre prélèvement capillaire dès que BB a atteint son 2.0 kg (et qu'il est toujours <u>hospitalisé</u>)

En tout temps:

- Toujours cocher la case si bébé est prématuré pour <37 sem
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables

NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT

